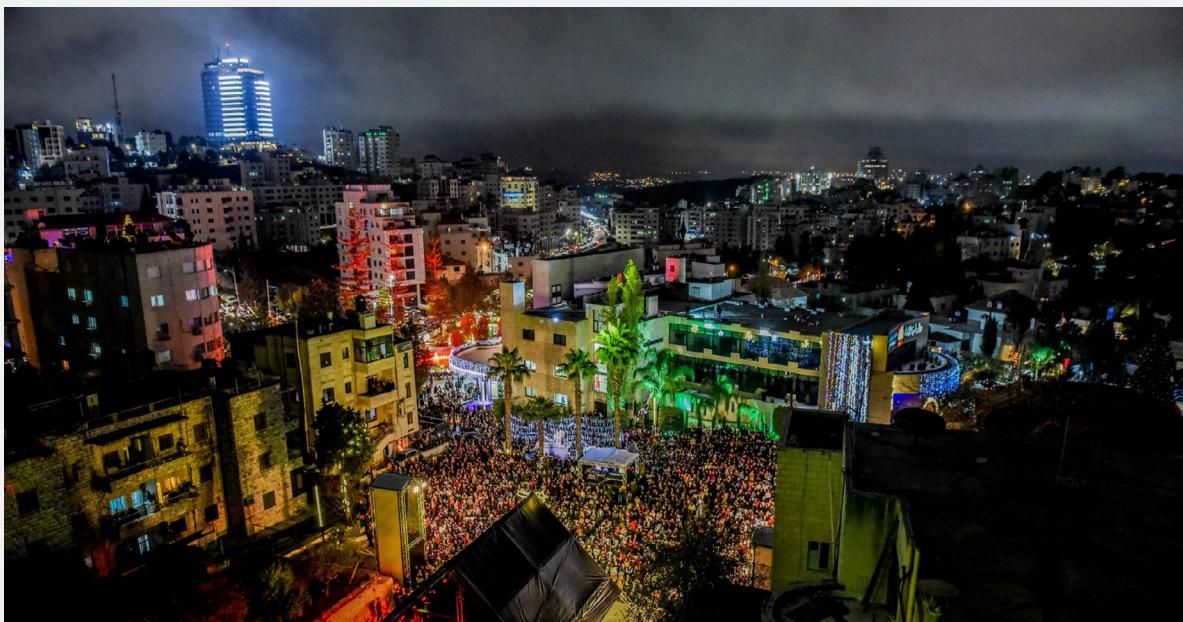


VILLE DE MUSIQUE



AGENDA 2030 - ODD



CULTURE 21: ACTIONS - ENGAGEMENTS

- 3. CULTURE ET ÉDUCATION
- 6. CULTURE, ÉQUITÉ ET INCLUSION SOCIALE

CAPACITÉ, ÉCHANGE D'EXPÉRIENCES, PEER-TO-PEER, RÉSILIENCE,
PARTICISSION, RÉSEAU, CRÉATIVITÉ, COOPÉRATION, ACCÈS,
INTERGÉNÉRATIONNEL

1. Contexte

Située en Cisjordanie palestinienne, Ramallah était d'abord un village chrétien, construit au milieu du 16e siècle ; et au 20e siècle, elle attire de nombreuses migrations en raison notamment de son haut niveau de vie émanant des routes commerciales qui se développaient avec les États-Unis et l'Europe. Aujourd'hui, l'État de Palestine reste sous domination d'Israël, ce qui l'empêche de contrôler les ressources palestiniennes cruciales pour sa résilience, notamment les terres, les frontières et l'eau. En 1994, Ramallah est devenue le centre administratif du gouvernement de l'État de Palestine, et en tant que siège du gouvernement, la ville accueille un grand nombre d'organisations nationales et internationales majeures.

2. Ramallah et la culture

Ramallah est membre du réseau 100 Villes résilientes, elle a mis au point la « Stratégie de résilience 2050 de Ramallah » et est profondément alignée sur l'Agenda 2030 de l'ONU. La ville coopère avec l'UNESCO, le PNUD et ONU-Femmes, et travaille avec le gouvernement palestinien sur des initiatives telles que le Plan palestinien national pour la culture (NPPC) et la Stratégie de lutte contre les violences faites aux femmes (VAW). En outre, Ramallah assume de plus en plus le rôle de pôle culturel de la Palestine et accueille les plus importantes organisations culturelles palestiniennes.

Le projet « Ville de Musique », créé par la municipalité de Ramallah, entend prendre part à la conversation mondiale sur le développement durable. Le projet s'appuie sur sa riche tradition et sa vibrante scène musicale contemporaine de hip-hop, musique électronique et jazz. Fait important, la musique a été utilisée comme instrument de résistance, liberté d'expression et comme moyen de préserver l'identité nationale Palestinienne.

LA MUSIQUE A ÉTÉ UTILISÉE COMME INSTRUMENT DE RÉSISTANCE, DE LIBERTÉ D'EXPRESSION ET COMME MOYEN DE PRÉSERVER L'IDENTITÉ NATIONALE PALESTINIENNE.

3. Objectifs et mise en œuvre du projet

3.1. Objectifs principaux et spécifiques

La création du programme « Ville de Musique », a été principalement motivée par le désir de coopérer, soutenir, développer et partager les bonnes pratiques entre Ramallah et les villes reconnaissant la musique comme l'un des facteurs de base de leur développement.

Le projet vise à :

- bâtir des institutions efficaces et responsables à l'échelle de la ville ;
- établir des plateformes de développement des talents internationaux, des projets inter-secteurs et des salons mondiaux de la musique ;
- créer des politiques soutenant l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation ;
- garantir la formation et la professionnalisation du secteur ;
- améliorer l'accès, la création et la diffusion des arts.



3.2. Développement du projet

Principales actions développées

De 2017 à 2019, Ramallah a entrepris une analyse approfondie des ressources et des besoins, ainsi qu'un processus de consultation des professionnel·le·s locaux·les, ce qui a mené à la candidature au Réseau Villes créatives de l'UNESCO et un plan d'action a été formulé pour le secteur musical de Ramallah. De 2020 à 2024, Ramallah mettra en œuvre les actions suivantes :

- Créer une politique culturelle intégrée, avec des ressources pratiques pour soutenir les institutions gouvernementales et non gouvernementales travaillant dans la ville afin qu'elles appliquent un prisme culturel à leurs programmes et projets.
- Intégrer la culture aux programmes scolaires, en démarrant avec l'éducation musicale puis en élargissant ensuite aux autres domaines culturels.
- Crée un Pôle créatif qui sera le centre de la créativité et de l'expression artistique pour les habitant·e·s et les visiteur·se·s, un lieu d'échange entre les générations via des master classes avec les artistes Palestinien·ne·s de générations plus anciennes.

Les activités spécifiques seront :

- le Festival du jasmin : un festival annuel de musique classique, jazz et musiques du monde ;
- le Festival de musique sacrée de Palestine ;
- le Festival international de Palestine de musique et de danse : un festival qui rompt avec le siège culturel en communiquant avec le monde extérieur ;
- *Wein a Ramallah* : un festival annuel de rue ;
- le salon de la musique de Palestine : un salon annuel avec des programmes éducatifs ;
- la Collaboration musicale pop-orientale : une collaboration entre l'Académie de musique orientale de Mannheim et le Conservatoire Edward Said ;
- les Archives musicales virtuelles : des archives en ligne de l'histoire orale de la musique.



4. Impacts

4.1. Impacts directs

Impact sur les collectivités locales

Les autorités locales ont pris de plus en plus conscience du lien entre culture et développement durable urbain. Le projet a souligné le potentiel du soutien systématique et systémique au secteur culturel, un domaine qui a un effet positif non seulement sur l'image de la ville mais qui permet également aux habitant·e·s d'être impliqué·e·s dans les projets.

Impact sur la culture et les acteur·rice·s culturel·le·s locaux·les

Pour le secteur culturel, la mise en œuvre du projet a fourni une excellente opportunité de dresser le bilan des activités existantes, de vérifier les ressources disponibles, d'identifier les besoins et d'avoir un impact constant sur le développement d'un plan d'action. La mise en œuvre de la première phase du projet a également permis de rencontrer l'industrie musicale, d'apprendre les un·e·s des autres et d'échanger les expériences.

Impact sur le territoire et la population

Pour nombre de Palestinien·ne·s, le rôle le plus important que revêt la pratique de la musique en plein conflit réside dans l'espoir que celle-ci suscite, servant d'exutoire au soulagement émotionnel, fournissant une alternative aux enfants et aux jeunes adultes de se rassembler pour ne plus penser aux difficultés de chaque jour sous l'occupation. Et surtout, ce que souhaitent la plupart des musicien·ne·s Palestinien·ne·s dans leur quête incessante d'une expression musicale réussie, c'est d'être une voix puissante et jouer un rôle majeur dans le processus de paix.

**CE QUE SOUHAITENT LA PLUPART DES MUSICIEN·NE·S PALESTINIEN·NE·S
DANS LEUR QUÊTE INCESSANTE D'UNE EXPRESSION MUSICALE RÉUSSIE,
C'EST D'ÊTRE UNE VOIX PUISSANTE ET JOUER UN RÔLE MAJEUR DANS LE
PROCESSUS DE PAIX**

4.2. Évaluation

Une évaluation complète du projet est prévue pour 2023, à l'occasion de la soumission du rapport de suivi à l'UCCN. La municipalité de Ramallah effectuera une auto-évaluation fondée sur différents cadres d'évaluation internationaux, suivie par une évaluation menée par des représentant·e·s invité·e·s de l'industrie musicale locale, qui sera ensuite transmise aux autres villes de musique pour évaluation.

4.3. Facteurs clefs

L'efficacité du projet « Ville de Musique », réside principalement dans sa nature multi-niveaux et inclusive. En outre, lorsqu'il·elle·s consultent le programme à différentes étapes, les citoyen·ne·s s'identifient avec le projet, ce qui suscite de la fierté envers les initiatives de la ville, à travers une institution de grand renom comme l'UNESCO. Il a également été important de faire précéder la création du projet « Ville de Musique » d'une analyse approfondie de ressources et des besoins. Ceci a permis de créer un projet qui complète les initiatives qui existent déjà dans la ville.

4.4. Continuité

En novembre 2019, Ramallah a rejoint le prestigieux Réseau Villes créatives de l'UNESCO en tant que Ville de musique. En lui conférant ce titre, l'UNESCO montre son appréciation du potentiel de Ramallah et de ses infrastructures et programmes systématiquement développés pour les secteurs créatifs, mais aussi du plan d'action préparé dans le cadre du projet « Ville de Musique ». En 2023, Ramallah devra soumettre un rapport de suivi pour évaluation par les autres villes de musique, ce qui devrait servir à garantir la continuité du plan d'action.

5. Plus d'informations

Ramallah a été candidate à la quatrième édition du « Prix international CGLU-Ville de Mexico-Culture21 » (novembre 2019 - mai 2020). En juillet 2020, le jury a publié son rapport final et demandé à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme exemple de bonne pratique de la mise en œuvre de l'Agenda 21 de la Culture.

Cette fiche a été rédigée par Sally Abu Bakr, directrice du département de la culture et des affaires sociales, Ramallah, Palestine.

Contact : s.abubakr@ramallah.ps

Site Web : www.ramallah.ps

Avec le soutien de



L'Union Européenne

Ce document a été réalisé avec le soutien financier de l'Union européenne. Le contenu de ce document est de la responsabilité de CGLU et sous aucun prétexte il ne peut être interprété comme le reflet du positionnement de l'Union européenne.



Suède
Sverige

Ce document a été financé par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement, Asdi. Asdi ne partage pas nécessairement les opinions exprimées dans ce document. La responsabilité de son contenu incombe entièrement à l'auteur.